

**COMMUNIQUE CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Haute-Tarentaise du 11/01/2022 concernant l'organisation du dépistage et de la vaccination Covid.**

**DEPISTAGE**

La demande de dépistage Covid est actuellement très forte, du fait de l'intense circulation du virus sur notre territoire et du nouveau protocole applicable dans les établissements scolaires.

Afin de faciliter l'accès aux tests, la CPTS a ouvert depuis vendredi 7 janvier un Centre de dépistage à la Salle Galaxy, à Bourg Saint Maurice.

**L'accès au Centre de dépistage de la CPTS est réservé aux personnes ayant des symptômes ou étant cas contact.**

**Afin de limiter le temps d'attente, les tests se font sur rendez-vous.**

**La prise de rendez-vous se fait par téléphone, à la plate-forme Covid, du lundi au vendredi de 9h à 14h, au 04 79 07 73 46.**

Les pharmacies du territoire, ainsi que de nombreux professionnels de santé (Infirmières, Médecins) organisent également du dépistage dans leurs Cabinets.

**VACCINATION**

Concernant l'organisation du Centre de vaccination à la date du 11/01/2022, des vacances sont organisées à Aime (Salle Cerruti) et à Bourg Saint Maurice (Salle de spectacle La Scène).

Pour la prise de rendez-vous :

- Nous vous recommandons de privilégier la prise de rendez-vous par Doctolib. De nouveaux créneaux sont mis en ligne plusieurs fois par semaine.  
Lien : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/bourg-saint-maurice/centre-de-vaccination-bourg-saint-maurice>
- Vous pouvez également demander un rendez-vous par mail, à l'adresse du Centre ([centrecovid73@gmail.com](mailto:centrecovid73@gmail.com)), en indiquant : Nom / Prénom / Numéro de téléphone portable / Date de la dernière dose si demande pour une dose de rappel (ou précisez si 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> dose).
- Pour les personnes ayant des difficultés avec l'informatique, il est possible de joindre la plate-forme par téléphone au 04 79 07 73 46.  
Horaires d'ouverture de la ligne : du lundi au vendredi, de 9h à 14h.

D'autres professionnels du territoire sont engagés dans la vaccination (médecins, pharmaciens...) et peuvent donner des rendez-vous.